



Nom*: _____ Prénom*: _____

Adresse* (à Anduze): _____

Adresse mail: _____ Téléphone: _____

* Vos nom, prénom et coordonnées doivent être indiqués afin que votre avis puisse être pris en compte.

1 LES MOBILITÉS DOUCES • Atelier du 16 janvier 2020

La mise en place de liaisons douces entre les quartiers, les communes voisines et le centre-ville facilitera les déplacements piétons et cyclistes, renforçant ainsi la cohésion urbaine. Des aménagements de voiries communales de dessertes locales ou de chemins ruraux offrent l'opportunité de cheminements doux mieux adaptés et de promenades de grande qualité. Une passerelle est en projet pour permettre un cheminement sécurisé entre la ville et le quartier de Labahou pour ses habitants comme pour les touristes. Cette passerelle permettrait également de mettre en valeur le site de la falaise d'Anduze.

- Donnez votre avis en cochant un niveau d'accord

Très favorable

Favorable

Sans avis

Défavorable

- Développez votre opinion et/ou votre proposition

2 LE QUARTIER DE LA GARE • Atelier du 16 janvier 2020

Le quartier de la gare s'inscrit dans une logique d'extension du centre-ville préservant ainsi les espaces non urbanisés. Il est prévu sur cet espace un projet d'aménagement global destiné à des logements et des équipements. Il s'agira d'intégrer plus de mixité et de développement durable, de type écoquartier, tout en maintenant l'accueil touristique. L'aménagement global de ce quartier permettra de répondre en partie aux besoins futurs de la commune en matière de logement.

- Donnez votre avis en cochant un niveau d'accord

Très favorable

Favorable

Sans avis

Défavorable

- Développez votre opinion et/ou votre proposition

3

LE QUARTIER DE LABAHOU • Atelier du 9 janvier 2020

Un quartier à préserver: à l'entrée de la ville, les enjeux d'aménagements sont importants tant sur le plan touristique que sur le plan économique. Il s'agira donc de donner plus d'attractivité à ce quartier en le restructurant autour de ses activités et de son habitat. Nous limiterons son urbanisation en réaffectant les zones à urbaniser (zones AU) à leurs premières destinations (agricoles et/ou naturelles). Nous proposerons également l'abandon du projet d'implantation de nouvelles grandes surfaces commerciales. Nous préserverons ainsi les dernières bonnes terres agricoles. Nous ne souhaitons pas un deuxième Anduze qui affaiblirait le centre ancien.

- Donnez votre avis en cochant un niveau d'accord

Très favorable

Favorable

Sans avis

Défavorable

- Développez votre opinion et/ou votre proposition

4

LES BERGES DU GARDON • Atelier du 9 janvier 2020

Les berges du Gardon constituent un enjeu important non seulement pour l'environnement et la préservation de la biodiversité mais également pour le tourisme et la qualité de vie des Anduziens. Les espaces boisés en bordure de rivière seront protégés et, si nécessaire, restaurés. Des aménagements légers sont néanmoins prévus pour faciliter l'accès à la rivière. Deux espaces ouverts : un parc "Espace Naturel Sensible" en amont de la ville et un espace naturel ouvert en aval du pont submersible. Il est envisagé également d'aménager une zone de baignade. Tous ces aménagements seront réalisés en concertation avec l'Établissement Public Territorial du Bassin des Gardons dans le respect de l'environnement.

- Donnez votre avis en cochant un niveau d'accord

Très favorable

Favorable

Sans avis

Défavorable

- Développez votre opinion et/ou votre proposition